

Note à l'attention de Monsieur le Ministre

Objet: Mission en Argentine.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le vice-ministre argentin des Relations Extérieures, M. Eduardo Zuain nous a reçus, moi et l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Argentine, M. Fouad Yazough et ce, le mardi 15 avril 2014. Nous avons, au préalable, tenu une réunion de travail avec le Directeur général Politique, qui était accompagné des Directeurs MENA et ONU.

A cette occasion, nous avons fait une présentation exhaustive de la position de notre pays concernant la question du Sahara, avec un accent particulier sur les développements intervenus depuis l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2099 en avril 2013 et les engagements accomplis par le Maroc (interaction avec les procédures spéciales, nouvelle loi sur la justice militaire, action du CNDH...). Parallèlement, nous avons rappelé l'appui apporté par le Maroc à la nouvelle approche préconisée par M. Christopher Ross (diplomatie des navettes, confidentialité). Egalement, nous avons mentionné la question du recensement de la population des camps de Tindouf.

Au regard de ces éléments, nous avons sollicité le soutien et l'appui de l'Argentine pour que le Conseil de sécurité reconnaisse les efforts consentis par le Maroc et évite que des questions connexes (droits de l'homme, ressources naturelles...) ne viennent détourner l'attention du Conseil ou remettre en cause la doctrine qu'il s'est fait sur ce différend régional; à savoir la nécessité de promouvoir une solution politique consensuelle et mutuellement acceptable, la nécessaire implication de toutes les parties, le sérieux et la crédibilité des efforts entrepris par le Maroc, aussi bien en présentant le plan d'autonomie que dans le domaine des droits de l'homme.

Le vice-ministre argentin a exprimé sa parfaite compréhension de la position du Maroc et a réitéré la position constante de l'Argentine qui consiste dans le soutien d'une solution politique. Il a également rappelé que l'Argentine n'entretient aucune relation à quelque niveau que ce soit avec le Polisario et ce, malgré les pressions exercées par certains parlementaires et des ONG.

S'agissant du débat au Conseil de sécurité, il a souligné que deux questions semblent inévitables; plusieurs délégations vont relever le manque d'efficacité de l'ONU à promouvoir des solutions politiques aux différends territoriaux de longue date (Sahara, Iles Malouines, Chypre, Proche Orient, Cashemire). Il faudrait ainsi s'attendre à ce que la question de l'urgence de parvenir à une solution politique soit évoquée, comme cela avait d'ailleurs été formulé par M. Christopher Ross. La seconde question, selon le vice-ministre argentin, se rapporte aux droits de l'homme.

Sur la première question, nous avons rappelé que le Maroc en proposant un plan de large autonomie, en menant constamment une politique d'ouverture vers l'Algérie, en oeuvrant pour la relance maghrébine, en interagissant de bonne foi avec les instances multilatérales pertinentes... cherche précisément à promouvoir une solution politique rapide à ce contentieux régional et à permettre au Maghreb d'optimiser son potentiel d'intégration.

Sur la question des droits de l'homme, nous avons rappelé la dynamique endogène du Maroc en la matière, ainsi que son interaction avec les procédures spéciales et les instances multilatérales, notamment le CDH, où l'Argentine siège également. Nous avons sollicité le soutien de l'Argentine et, partant, du Conseil de sécurité pour qu'ils valorisent, à juste titre, ce que le Maroc a accompli comme résultats tangibles dans la protection des droits de l'homme et pour qu'ils responsabilisent, à l'inverse, l'autre partie à respecter le fondement et l'essence même des droits de l'homme, à savoir celui pour un réfugié d'être recensé et de jouir des droits que lui confère le statut de réfugié.

D'une manière générale, les deux séances de travail se sont déroulées dans une parfaite ambiance. En bonne logique, la position de l'Argentine au sein du Conseil devra être constructive. Pour consolider davantage cette position, il est utile de sensibiliser également le Représentant Permanent de l'Argentine à New York, en lui rappelant particulièrement les assurances formulées par sa capitale.

Concernant enfin les relations bilatérales, le vice-ministre est revenu sur le projet de la Présidente argentine, Mme Cristina Kirchner d'effectuer une visite officielle au Maroc dans les prochains mois. Il a rappelé, à ce titre, que Mme Kirchner porte une haute appréciation sur notre pays et sur la politique menée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Il a également exprimé la reconnaissance de l'Argentine pour le soutien apporté par le Maroc pour faciliter les déplacements de Mme Kirchner en Europe.

Très haute considération